

**Ultrafine Cement™****SECTION 1: IDENTIFICATION**

<b>Identificateur du produit</b>	Ultrafine Cement
<b>Autres moyens d'identification</b>	Coulis de Ciment
<b>Usage recommandé</b>	Utilisation Industrielle Seulement.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Sans objet.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	ChemTrec, 800.424.9300
<b>Date de préparation</b>	le 19 mars, 2018

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification**

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

**Éléments d'étiquetage**

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H350 Peut provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/

Savon

Identificateur du produit : Ultrafine Cement - Ver. 1

Date de préparation : le 19 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 11 mai, 2018

Page 01 de 06

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### **Autres dangers**

Inconnu.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Portland cement	65997-15-1	50	Portland Cement	
Silicic acid, aluminum salt	1335-30-4	50	Aluminum Silicate	

### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

#### **Mesures de premiers soins**

##### **Inhalation**

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### **Contact avec la peau**

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

##### **Ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau.

##### **Commentaires sur les premiers soins**

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

En cas d'inhalation : peut irriter le nez et la gorge. Dans de rares cas, peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Organes cibles**

Poumons, système respiratoire.

##### **Instructions particulières**

Sans objet.

##### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Asthme, dermatite.

Identificateur du produit : Ultrafine Cement - Ver. 1

Date de préparation : le 19 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 11 mai, 2018

Page 02 de 06

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites ou déversements importants : éviter de produire de la poussière. Éviter de balayer à sec. Au besoin, utiliser un abat-poussière tel que l'eau. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le nettoyage. Utiliser de l'eau pulvérisée ou un rideau d'eau afin de réduire la quantité de poussières dans l'air. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche.

### Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la poussière. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA-TLV 1mg/m<sup>3</sup> (Particulate)

TWA-PEL 15m/m<sup>3</sup> (Total Particulate)

TWA-PEL 5mg/m<sup>3</sup> (Respirable Fraction)

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

Identificateur du produit : Ultrafine Cement - Ver. 1

Date de préparation : le 19 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 11 mai, 2018

Page 03 de 06

### Protection de la peau

Non requis. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, caoutchouc de nitrile, polychloroprène.

### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre gris.
Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	9 - 10
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	2.87
Solubilité	0.15 - 1.00 g/100 mL dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Inconnu.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

### Conditions à éviter

Eau, teneur en eau ou humidité. Production de poussières.

### Matériaux incompatibles

Inconnu.

### Produits de décomposition dangereux

Identificateur du produit : Ultrafine Cement - Ver. 1

Date de préparation : le 19 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 11 mai, 2018

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé.

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge.

#### Absorption par la peau

Peut causer Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

#### Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires. Les symptômes peuvent comprendre une dyspnée, une respiration rapide et de la toux. La capacité de pratiquer certaines activités physiques peut être réduite.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires. Sensibilisant cutané.

### Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : Ultrafine Cement - Ver. 1

Date de préparation : le 19 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 11 mai, 2018

Page 05 de 06

## Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

**Dangers environnementaux** Sans objet

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Inscrit sur la LIS.

#### États-Unis

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 1    **Inflammabilité - 0**    **Instabilité - 0**

**FDS préparée par** Avanti International

**Date de préparation** le 19 mars, 2018

**Date de la plus récente version révisée** le 11 mai, 2018

**Indicateurs de révision** Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 19 mars, 2018:

Identificateur du produit : Ultrafine Cement - Ver. 1

Date de préparation : le 19 mars, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 11 mai, 2018